



Maraîchage

Chef de cultures légumières sous serres

Autre dénomination : Responsable de serres



Témoignage



Quel est votre parcours ?

J'ai suivi un BTS en alternance pour être chef de cultures sous serre. J'occupe cette fonction depuis 17 ans dans une exploitation du Finistère qui produit uniquement des tomates, en vrac ou en grappe, sous serre chauffée d'une surface de 2,40 ha.

En quoi consiste votre travail ?

Sur le plan technique, je contrôle le développement de la végétation et le bon fonctionnement des serres. L'aération, le chauffage et les arrosages sont régulés par ordinateur. J'assure également l'encadrement des 6 salariés permanents et des saisonniers dont l'effectif peut monter à 14 personnes. Les travaux portent sur l'entretien des plants de tomate, l'effeuillage et la récolte. Je participe aussi à ces travaux avec les équipes. C'est un métier très varié qui connaît des évolutions techniques en permanence.

Quelles sont les qualités indispensables pour exercer ce métier ?

Ce métier nécessite de ne pas trop compter son temps, d'être organisé et savoir anticiper. Il faut également avoir le sens du contact et savoir établir une relation de confiance avec les équipes, notamment les saisonniers qui découvrent souvent ce travail pour la première fois. Mais c'est aussi un plaisir de transmettre son savoir-faire. »

Nicolas LE SAUX

Chef de cultures sous serres dans le Finistère

Formation

- Bac pro Productions horticoles
- Brevet Professionnel Responsable d'atelier de productions horticoles
- BTSA Productions horticoles

Activités



Le chef de cultures sous serres contrôle les conditions d'ambiance de la production :

- Il vérifie quotidiennement les indicateurs des conditions d'ambiance (température, humidité, chauffage..).
- Lors de ses déplacements dans les serres, il observe le végétal (équilibre, changement de couleur de la plante..).
- Il veille aux indicateurs agronomiques (croissance hebdomadaire, nombre de feuilles/plante..) et règle les équipements tous les jours selon le climat.
- Il fait pratiquer des analyses d'eau récupérée dans les substrats en vue de rééquilibrer les solutions fertilisantes si nécessaire.

Le chef de cultures sous serres veille à la protection des cultures et supervise les travaux :

- Il repère les foyers de ravageurs dans les serres et décide de l'augmentation ou non des auxiliaires (« insectes utiles ») lors de la pratique de la lutte intégrée.
- Si besoin, il fait appliquer les traitements phytosanitaires.
- Il planifie le travail des chefs d'équipes et des agents.
- Il veille au respect des consignes de travail.
- En relation avec le chef de station, il veille à la qualité du végétal en vue du conditionnement.

Le chef de cultures sous serres peut être amené à participer à la gestion de l'entreprise :

- Il gère éventuellement les stocks, les intrants et l'approvisionnement.
- Il assure la relation avec les fournisseurs de matières premières.
- Il soumet à la direction des solutions pour améliorer la rentabilité (investissements..).





Maraîchage

chef de cultures légumières - sous serres

Conditions d'exercice

Le chef de cultures sous serres travaille pour une coopérative ou une exploitation de cultures légumières. L'activité est régulière, avec un rythme un peu moins élevé en fin de production. Il assure régulièrement, par roulement, une astreinte le week-end. Il doit rester disponible en permanence en cas de difficultés avec le

système de chauffage, deuxième poste le plus important dans son activité. Placé sous l'autorité du responsable de site, du chef d'exploitation ou du directeur, ses responsabilités sont élevées du fait de l'influence de son travail sur le résultat de l'activité.



Compétences et qualités

Le chef de cultures sous serres dispose de connaissances en agronomie (physiologie, photosynthèse, phytosanitaire). Il est doté d'un sens développé de l'observation. Il maîtrise l'outil

informatique (graphiques, tableurs et logiciels spécifiques). Capable d'anticiper, il fait preuve également d'une grande disponibilité.

Perspectives d'évolution

- Le chef de cultures sous serres, en développant ses compétences d'encadrement et de gestion, peut devenir **responsable de site, directeur** ou décider de s'installer à son compte.
- Il peut également devenir **conseiller technique** au sein d'une chambre d'agriculture par exemple.

Pour en savoir +

CONSULTER

- la fiche ROME n° A1414 de Pôle emploi
www.pole-emploi.fr

CONTACTER

- Les producteurs de légumes de France
www.legumesdefrance.fr

